

Thème 1 : Numérique

- Disparité d'un établissement à un autre pour ne pas dire une catastrophe. Mais certains établissements s'en tirent très bien grâce au travail d'1 ou 2 personnes
- Les missions du référent numérique : c'est de conseiller. Mais il fait surtout de la maintenance. Les moyens sont insuffisants
- Difficulté de joindre le pôle numérique de la DGEE et d'avoir une maintenance dans un laps de temps raisonnable. Besoin de création de postes.
- La maintenance PC est plus abordable et moins onéreuse.
- Le choix des tablettes pose problème. Certains établissements sont équipés : problème de stockage, de mise en place, problème d'utilisation pédagogique. Les animations pédagogiques sont à effectifs réduits, cela dépend cependant des disciplines.
- Au collège de Teva I Uta : 8 chariots de 15 portables, 1 CDI doté de 10 ordis... Au total 150 ordinateurs. Le référent informatique a tout à installer.
- Propositions :
 - ✓ **Donner de la cohérence entre la DGEE et le Vice Rectorat**
 - ✓ **Prendre conscience de la réalité du terrain**
 - ✓ **La DAN s'occupe du pédagogique**
 - ✓ **La DIN s'occupe de l'aspect technique**
 - ✓ **Etre consulté sur la dotation et sur la réflexion**
 - ✓ **Politique du renouvellement du parc informatique**
 - ✓ **Le référent informatique ne doit pas s'occuper du parc administratif**
- Réseau inégal d'un établissement à un autre que ce soit le réseau local que internet. Les réseaux sont vétustes et mériteraient d'être bien souvent rénovés.
- Câblage dans les établissements qui date de + de 10 ans !

Thème 2 : La réforme des collèges

- A Arue, tous les enseignants sont sur la réforme mais il y a un manque de cohésion, pas de réelle visibilité.

- Pas encore d'adaptation du programme Histoire-Géographie, sauf une lettre de l'inspectrice sur l'EMC
- En EPS : plus d'épreuve au dnb.
- Pression des chefs d'établissement
- Au collège Henri Hiro : pour les EPI la principale adjointe a fait tout le travail
- Au collège de Punaauia : Mise en place Technologie l'an dernier sous service d'une douzaine heures. Professeurs de technologie sollicités pour faire de l'AP cette année, des groupes en 6^{ème} et 4^{ème} officiellement pour faire EPI et AP. Attention suppression de postes prévues l'an prochain.
- Au collège de Hitia'a : Parfois les EPI c'est une question de personne.
- Un collègue a le droit de refuser le PE dans sa classe mais il accepte sous la pression

Pour le SNES-SNEP, les enseignants du second degré sont spécialistes dans leur discipline, les PE sont généralistes et par conséquent ne peuvent enseigner une discipline en particulier. Le SNES s'est donc opposé et continuera à s'opposer au détachement - hors CAPL - des PE dans le 2nd degré.

Thème 3 : Santé à l'école

Les établissements ont un besoin urgent de structures médicales convenables.

Collège de Taravao : l'infirmerie est trop petite, ne dispose que d'un seul lit pour 976 élèves, des épidémies de gale ont été signalées en début d'année, 2 années consécutives.
Collège de Punaauia : 1 infirmière, monitrice secouriste qui effectue donc 10H / classe de cours de secourisme, hors de l'infirmerie, dans un établissement de 1120 élèves.

L'eau potable : en 2016, tous les établissements ne disposent pas encore d'eau potable même sur l'île de Tahiti. Au collège de Taravao, l'eau est potable uniquement dans les cuisines. En période de pluie, l'eau devient marron, les filtres inefficaces, les épidémies de gastro sont à ce moment fréquentes. À Moorea, collège de Paopao, il n'y a pas d'eau potable non plus.

Les conseillers-psychologues et assistantes sociales sont en nombre insuffisant. À Paopao un rendez-vous pour voir un Co-Psy doit être pris 2 semaines avant et les 3^{ème} sont prioritaires or dernière année de collège. Il aurait fallu proposer aux élèves en difficulté en 6^{ème}, 5^{ème} des séances chez le conseiller-psychologue qui ne vient qu'un jour par semaine. Les assistantes sociales sont plus présentes dans les établissements que le co-psy mais leur nombre est insuffisant.

Les fonds sociaux : Les élus doivent poser au CE les questions relatives aux fonds sociaux.

Le problème du surpoids : **les roulottes** aux abords des établissements ont l'autorisation de la mairie, les ventes de nourriture ne sont pas diététiques. Les roulottes à l'intérieur des établissements : accord du CE, l'infirmière a la possibilité de surveiller les menus. Les préconisations du ministère de la santé au sujet des boissons et menus peuvent servir de base. Par conséquent, le problème diététique apparaît en particulier lorsque les roulottes sont à l'extérieur de l'établissement comme à Papara.

Thème 4 : La violence

Au collège de Paopao, les bagarres dans l'établissement sont la suite de la « vie de quartier ».

Les solutions des collèges où la violence était grande : à Taravao, chaque niveau à un espace défini, il y a donc 4 zones dans ce collège ce qui a conduit à multiplier par 4 également les points de vente du FSE. Chaque niveau a un uniforme de couleur (T shirt). Cet uniforme est accepté par les élèves. Ce système avait été mis en place au départ pour protéger les 6^{ème} qui subissaient le racket. Toute l'équipe éducative est satisfaite de cette double solution. À Faaa, construction d'un mur, changement de l'itinéraire des élèves, séparation des niveaux 6^{ème} et 5^{ème} d'avec les 4^{ème} et 3^{ème}.

À Rangiroa, il y a moins de violence en raison de la diminution des effectifs 240-250 élèves et ce sont les 4^{ème} spécifiques et 3^{ème} prépa pro qui ont été déplacés dans les locaux des CETAD, il y a donc eu un déplacement de 40 élèves. Cela a permis également de conserver les postes des collègues du CETAD. Il y a eu une ouverture de CAP : menuiserie, petite hôtellerie, restauration ce qui représente 10 postes qui ont pu être conservés.

Par contre d'autres établissements vivent des situations très difficiles :

En tête **le collège de Bora Bora** où faute de surveillants, les élèves sont libres comme l'air et « ont pris le pouvoir ». Beaucoup de violence, de bagarres, une lettre signée par APE, FSE, représentants du personnel, association qui rémunère les médiateurs : lettre envoyée lundi 17 octobre à Mme Sanquer, ministre de l'éducation. L'APE soutient les enseignants, une action est prévue du type « école morte ». Il y a 830 élèves, pour une structure en bungalow. 4 surveillants à temps complet mais pour raison de santé, 2 surveillants sont en fonction.

Pour protéger les élèves, le CETAD a été séparé des 6^{ème}, il faut 1 référent surveillant pour le CETAD. Les adultes sont insultés, il n'y a pas de journées sans bagarres : la situation est urgente.

Pour ce collège, le SNES va demander plus de surveillants (cf la structure du collège Taravao = 8 surveillants) plus d'adultes. De même les solutions de zonage avec 1 surveillant plus l'uniforme par niveau.

Lycée Taaone : 1400 élèves mais en tout 3600 avec le collège du Taaone et lycées Aorai et Taaone. Aux abords du lycée, sur la plage du Taaone, alcool et paka sont très présents. Il faudrait plus d'intervention de la police. La configuration de la cité scolaire, éclatée et

séparée par une rivière, rend la surveillance difficile. Il faudrait donc disposer de plus de moyens humains. Dans l'internat du Taaone : épidémie de gale.

Thème 5 : matériels et infrastructures

4 propositions pour améliorer les conditions de vie, de travail, d'enseignement et d'apprentissage :

1-anticiper les commandes d'une année sur l'autre en fonction de la réforme et des effectifs :

Ex : eps Teva i uta a commandé en avril et reçu en septembre pour la première partie. En attente pour la deuxième partie.

Ex : Collège et GOD de Rangiroa :

- Manuels pour la réforme toujours pas arrivés
- Crédits pour les manuels pas assez conséquents pour avoir un manuel par élève
- Effectifs plus importants en 2017/2018 donc besoin de tables et de chaises supplémentaires

Ex : collège de Mahina : en technologie : pas de moyens en plus par rapport aux exigences supplémentaires de la réforme : utilisation des ordinateurs, création d'objets, machine spécifique, pas de place pour le stockage des objets ...

2-Rénovation et mise aux normes égalitaires entre établissements + respect des règles architecturales de rénovation, de sécurité et d'hygiène par rapport au nombre d'élèves :

Ex : Lycée Taaone :

- vieillissant, commission de sécurité ne donne pas son accord mais une nouvelle section a quand même été ouverte + cuisine délabrée du lycée hôtelier (amiante ?) + bâtiment A (amiante ?)
- mur entre les 2 établissements aorai/taaone depuis 2012 : pas pratique car partage du réfectoire et du CDI et car passage non sécurisé des élèves sur un pont de 1m de large toujours pas rénové (1500 élèves dans l'établissement ...)
- promiscuité à l'internat : 8 dortoirs de 45 élèves/dortoir donc lits superposés très rapprochés et épidémie de galle régulière surtout chez les filles, pas de machine à laver pour laver le linge des pensionnaires et faire disparaître la galle !!!!
- internat ouvert le week-end sans activités prévues
- inégalité entre la réfection de l'internat du lycée Gauguin et celle du lycée du Taaone (peu d'élèves par chambre, belle rénovation ...)
- pas de préau, bâtiments éclatés de part et d'autre de la rivière + maison du lycéen trop petite pour accueillir les élèves + pas de salle d'études et CDI trop loin donc pas de lieu pour travailler
- toilettes mixtes pour les profs
- bâtiment B : toilettes des garçons sans porte pour "éviter les graffitis" : les garçons doivent donc aller faire leurs excréments à l'hôpital du Taaone !

Ex : collège de Rangiroa :

- en physique : pas de paillasse, pas de matériel, pas de prise électrique pour les expériences
 - pas assez de places dans les classes
 - murs qui s'effritent et carrelage qui tombe
 - pas de préau
 - WC insalubres avec portes cassées
 - en EPS : dojo avec fuite du toit + problème électrique, plateau sportif non couvert donc brûlant (les élèves qui n'ont qu'une paire de tennis pour 2 font le flamand rose en cours d'espagnol !) et glissant quand il pleut,, matériel fixe (poteau...) rouillés et cassés
- Projet de rénovation seulement pour : porte/Fenêtre, wifi, réseau internet, WC

Ex : collège de Paea :

- Rénovation inégalitaire entre les bâtiments, le bâtiment A est bien rénové et bien équipé et est toujours attribué aux mêmes enseignants !
- Pendant que le bâtiment C est vieillissant : salle de musique mal insonorisée donc cela dérange les cours de français qui ont lieu juste à côté, électricité obsolète, évacuation des WC insalubre donc odeur d'urine dans les classes en fin de journée, eau stagnante avec prolifération de moustique, pas de projet de rénovation

Ex : collège Hitiaa :

- Halles d'EPS : inutilisable en cas de forte pluie car inondée, pas d'autres bâtiments couverts, salle de tennis de table pas aux normes (évier encore présent ...) avec seulement 5 tables de tennis de table (donc 4 à 6 élèves par table)
- pas de salle de permanence mais utilisation de la salle de réfectoire donc pas de respect des normes d'hygiène

Ex : nouveau collège en construction de Bora :

- 10 ans que le collège doit sortir de terre. Pendant ce temps, l'ancien collège n'est pas rénové : ventilateur qui se décroche pendant que les élèves sont en cours, plafonds qui s'effondrent après chaque pluie, fenêtres condamnées donc chaleur insoutenable.

3- Pérenniser les contrats d'agents techniques au lieu d'utiliser des contrats SEFI de courtes durées :

Ex : GOD de Rangiroa

4- Budget matériel, moyens financiers et humains partagés entre toutes les matières pour plus d'égalité entre les matières, les bâtiments ... :

Ex : collège de Paea : certaines matières délaissées en termes de dotation matérielle

Ex : lycée de Raiatea : ouverture de 2 BTS qui a mobilisé beaucoup de moyens humains et matériels du lycée. Par conséquent, l'activité Va'a programmée au bac et en enseignement d'exploration est mise en péril : pirogue non réparée, container obsolète ayant entraîné le vol du moteur du bateau qui n'a pas été racheté